Rapport moral du Président



Un pas en avant deux pas en arrière, nous nous réjouissions l'an passé de la nouvelle dynamique et des perspectives que proposait la hausse de la trajectoire de la CCE (Contribution Climat Énergie), et nous sommes consternés du renoncement du gouvernement suite à la crise des « gilets jaunes ». Sans reprise de cette trajectoire ou sans mécanisme de soutien transitoire d'aide à la production de chaleur renouvelable produite en complément des subventions, les équilibres économiques resteront très majoritairement défavorables aux solutions bois-énergie, et le marasme que l'on connait depuis trois ans va malheureusement se poursuivre. Il faut réagir très rapidement si l'on veut s'inscrire dans les objectifs de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) qui sont extrêmement ambitieux; en synthèse, il s'agit de réaliser en 10 ans ce qui l'a été ces 20 dernières années! Alors le CIBE, fort du soutien de l'ensemble de ses adhérents, s'est démené sur tous les fronts pour essayer de se faire entendre, toujours en s'appuyant sur la même logique de travailler collectivement pour l'intérêt de la filière et face à la puissance de lobbying des énergies concurrentes : ce n'est que comme cela que nous pourrons essayer de nous faire entendre.

L'actualité est dense autour des sujets qui nous préoccupent et le CIBE, avec ses moyens, a tenté d'être réactif :

- en interpelant la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) lorsque l'appel d'offre a été suspendu l'été dernier, alors même que cet appel d'offre rencontrait un vif succès ;
- en adressant une note au cabinet du premier ministre pour défendre la cogénération biomasse au sein de la future PPE et en allant défendre nos arguments avec le SER, la FEDENE et France Bois Forêt lors d'un rendez-vous accordé à la suite de cette sollicitation;
- en martelant la nécessité d'augmenter le Fonds Chaleur mais également les moyens humains au sein de l'ADEME car au rythme actuel de diminution des effectifs il n'y aura plus grand monde pour instruire les dossiers et accompagner le développement technique de la filière;
- en rappelant à nos députés l'importance majeure de la CCE pour notre filière, à ce sujet il est intéressant de rappeler que les 100 millions d'euros de hausse du Fonds Chaleur pour 2019 ne représentent que 1 % des 10 milliards d'euros collectés par la CCE en 2018!
- en étayant nos positions techniques lors de discussions parfois un peu âpres avec les administrations concernant les aspects réglementaires notamment ;
- en bref, en poursuivant sa mission d'accompagnement et de structuration de cette filière boisénergie.

Comme annoncé l'an passé, le CIBE s'est également fortement impliqué aux côtés des différents membres du « Club de la chaleur renouvelable » éponyme du premier évènement en fin d'année 2018, juste après son colloque annuel. Trois journées techniques ont également été mises en œuvre en rencontrant un vif succès auprès des adhérents.

Dans la continuité des initiatives prises par Bruno de Monclin, notre regretté Président, nous avons resserré nos liens de travail et de complémentarités dans nos actions avec l'interprofession nationale France Bois Forêt et il est indispensable de poursuivre dans cette voie. De même vers l'aval de la filière, les rapprochements sont réels et se sont même concrétisés par un déménagement dans des bureaux situés dans les locaux de la FEDENE. L'équipe, étoffée avec l'arrivée à plein temps de Marion Mezzina, est mieux installée pour accompagner le développement de la filière et fournir un service de meilleure qualité à nos adhérents. Je salue le travail des commissions qui ont la lourde tâche d'assurer une veille technologique et réglementaire. Mais leurs travaux sont aussi au plus près de l'actualité économique et politique, qui constitue l'arrière fond de nos perspectives de développement, ou à l'inverse un frein à l'émergence de nouveaux projets comme le montre en cette première partie de l'année 2019, la suspension de la taxe carbone.